



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afrique du Nord et Indochine

Question écrite n° 128017

Texte de la question

Face au refus du gouvernement vietnamien de voir les cendres du général Bigeard dispersées au-dessus du champ de bataille de Dien Biên Phù, le gouvernement français a décidé de déposer l'urne contenant ses cendres aux Invalides, lieu de repos des grands noms de l'armée française. Ce geste constitue un magnifique hommage digne de ce grand soldat. M. Philippe Meunier demande à M. le ministre de la défense et des anciens combattants à quelle date aura lieu le transfert des cendres du général Bigeard aux Invalides.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128017

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1196

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)